

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DE
LA COMMISSION SCOLAIRE ENGLISH-MONTRÉAL

La Commission scolaire English-Montréal a tenu une réunion ordinaire le mardi 10 septembre 2024, à 19 h 00, dans la salle de conférence Laurence Patterson sise au 6000, av. Fielding, à Montréal.

Commissaires présents :

M. Joe Ortona, président
M. James Kromida, vice-président
M. Mario Benvolante, commissaire – via TEAMS
M. Agostino Cannavino, commissaire
M^{me} Maria Corsi, commissaire parent
M^{me} Sophie De Vito, commissaire
M. Jamie Fabian, commissaire
M^{me} Rosemarie Federico, commissaire parent
M. Julien Feldman, commissaire
M^{me} Ellie Israel, commissaire
M. Joseph Lalla, commissaire
M. Pietro Mercuri, commissaire
M. Mario Pietrangelo, commissaire
M. Tony Speranza, commissaire parent
M. Daniel Tatone, commissaire parent

Commissaires non présents :

Administrateurs présents :

M. Nicholas Katalifos, directeur général
M^e Jack Chadirdjian, directeur général adjoint – Administration
M^{me} Pela Nickolettopoulos, directrice générale adjointe – Éducation
M^e Nathalie Lauzière, secrétaire générale

M. Jimmy Giannacopoulos, directeur de secteur – ouest
M^{me} Darlene Kehyayan, directrice de secteur – est
M^{me} Angela Spagnolo, directrice de secteur – SEAFP
M^{me} Gail Callender, directrice adjointe, Services aux élèves
M^{me} Sandra Léveillé, directrice, Organisation scolaire
M^{me} Livia Nassivera, directrice, Services financiers
M^{me} Julie René de Cotret, directrice, Services aux élèves
M^{me} Anna Sanalidro, directrice, Services éducatifs
M^e Magdalena Sokol, directrice, Services juridiques
M. Bob Thomas, directeur, Services des technologies de l'information
M^{me} Ann Watson, directrice, Ressources humaines
M^{me} Marilyn Ramlakhan, directrice adjointe, Ressources humaines
M^{me} Angela Vaudry, directrice adjointe, Ressources humaines
M. Philip Verdi, directeur adjoint, Ressources matérielles
M. Mike Cohen, gestionnaire, Marketing et communications
M^{me} Brigida Sellato, conseillère, Secrétariat général

1.	<p><u>Reconnaissance du territoire</u></p> <p>Nous tenons/je tiens à souligner que la Commission scolaire English-Montréal est située sur le territoire traditionnel, ancestral et non cédé des Kanien'kehá:ka*. Nous sommes reconnaissants de vivre, d'apprendre et de travailler à Tiohtiá:ke*, qui fut longtemps un lieu de rassemblement et d'échange pour de nombreuses Premières Nations et qui abrite aujourd'hui divers groupes autochtones et autres.</p> <p>En tant que commission scolaire, il importe de reconnaître le rôle historique et continu des institutions scolaires dans la perpétuation des injustices envers les communautés autochtones. Nous nous engageons :</p> <ul style="list-style-type: none"> • à sensibiliser le personnel et les élèves à la véritable histoire et aux réalités actuelles des peuples autochtones sur ce territoire que nous appelons aujourd'hui le Canada; • à célébrer les contributions culturelles et les connaissances des nombreuses communautés inuites, métisses et des Premières Nations; • à écouter et amplifier les voix des peuples autochtones; • et à nouer des partenariats avec les membres des communautés autochtones locales. <p>Nous offrons cette reconnaissance en guise de premier pas et d'engagement public dans notre processus continu vers la réconciliation et la justice pour les peuples et les communautés autochtones.</p>
2.	<p><u>Nomination de Kayla Fusco à titre d'Élève du mois</u></p> <p>L'élève du mois de septembre est Kayla Fusco de l'école secondaire Lester B. Pearson.</p> <p>Bien qu'elle vienne tout juste de faire son entrée à l'école secondaire Lester B. Pearson, Kayla reçoit cette reconnaissance pour son grand dévouement démontré envers les autres élèves alors qu'elle fréquentait l'école primaire Gerald McShane.</p> <p>Elle y était une bénévole dévouée du programme de déjeuner de l'école et savait exactement comment veiller quotidiennement à son bon déroulement. Surveillante durant le déjeuner, elle a toujours fait preuve d'esprit d'équipe et veillait à ce que les bacs à déjeuner soient distribués à chaque classe, ramassés à la fin de la journée et préparés pour le lendemain. L'année dernière, en reconnaissance de ses efforts, le Club des petits déjeuners du Canada a désigné Kayla comme l'une des « Personnes remarquables » du Club au Canada, soulignant ainsi le travail exceptionnel des bénévoles et des équipes-écoles qui consacrent temps et énergie pour que les enfants puissent démarrer la journée du bon pied.</p> <p>Félicitations Kayla! Nous espérons que ton engagement envers la communauté se poursuivra maintenant que tu entames le secondaire.</p>
	<p>M. Daniel Tatone se joint à la réunion à 19 h 08.</p>
3.	<p><u>Résolution de la Commission scolaire English-Montréal en reconnaissance des contributions du D^r Clarence Bayne</u></p> <p>ATTENDU QUE le D^r Clarence Bayne, membre estimé et respecté de notre communauté, est décédé récemment, laissant derrière lui une tradition de service, de leadership et de dévouement;</p> <p>ATTENDU QUE le D^r Bayne a été un pilier de la communauté qui a œuvré inlassablement pendant des décennies en contribuant de façon considérable au tissu social, culturel et éducatif de notre société;</p> <p>ATTENDU QUE le D^r Clarence Bayne a immigré à Vancouver en 1955, en provenance de Trinidad et Tobago, en tant qu'étudiant à l'UBC. Établi ensuite à Montréal comme économiste industriel, il est devenu professeur d'économie à l'Université Concordia. Il se passionnait pour la promotion des communautés minoritaires et a joué un rôle crucial dans l'élaboration de politiques et d'initiatives favorisant l'équité, la diversité ainsi que l'inclusion;</p>

<p>ATTENDU QUE son travail en éducation à l'Université Concordia, et en particulier au sein de la communauté noire, a contribué à l'émergence d'une génération d'individus autonomes et instruits qui continuent à apporter leur contribution à la société;</p> <p>ATTENDU QUE le leadership du D^r Bayne s'est étendu au-delà de l'éducation, puisqu'il s'est profondément impliqué dans diverses organisations communautaires et culturelles, notamment le Conseil des éducateurs noirs du Québec, le Black Studies Centre of Montreal et l'Institute for Community Economic Development, le Black Theatre Workshop et le Mois de l'histoire des Noirs. Il a aussi été président du Centre de ressources de la communauté noire, où il a fait preuve d'un engagement inébranlable pour l'amélioration de la situation d'autrui; jusqu'à son décès survenu récemment, le D^r Bayne était également membre du CIM, un comité consultatif auprès de la mairie de Montréal, et membre d'un organisme consultatif auprès du ministère québécois des Communautés culturelles;</p> <p>ATTENDU QUE les contributions du D^r Bayne ont laissé une marque indélébile sur la Commission scolaire English-Montréal (CSEM), l'éducation publique et la communauté dans son ensemble, inspirant d'innombrables personnes et établissant une norme élevée en matière d'engagement civique;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JULIEN FELDMAN ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Commission scolaire English-Montréal reconnaisse et honore officiellement la vie et les contributions du D^r Clarence Bayne.</p> <p>IL EST DE PLUS RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la CSEM transmette ses plus sincères condoléances à la famille, aux amis et aux collègues du D^r Bayne, reconnaissant la perte immense subie par tous ceux et celles qui l'ont connu.</p> <p>IL EST DE PLUS RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QU'une copie de la présente résolution soit envoyée à la famille du D^r Clarence Bayne.</p> <p>IL EST ENFIN RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la présente résolution soit consignée dans les registres officiels de la Commission scolaire English-Montréal en guise de témoignage des contributions extraordinaires du D^r Bayne envers notre communauté.</p> <p>Vote : 14-0-0. Motion adoptée. (M. J. Fabian absent lors du vote)</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 24-09-10-3</u></p>
<p>M. Jamie Fabian se joint à la réunion à 19 h 10.</p>
<p>4. <u>Période de questions</u></p> <p>Le président, M. Joe Ortona, répond aux questions de M^{me} Suzanne Belson concernant le point suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Transport scolaire et limites territoriales <p>Le président, M. Joe Ortona, lit et répond aux questions de M. Chris Eustace concernant les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Séances publiques du comité exécutif ➤ Conférence CARE
<p>5. <u>Adoption de l'ordre du jour</u></p> <p>M. Cannavino propose de retirer le point 6 – <i>Réunion à huis clos</i> et le point 16 – <i>Dépôt de la décision du commissaire à l'éthique et sanction applicable – Agostino Cannavino c. Joe Ortona</i></p> <p>Vote : 4-11-0. Motion rejetée.</p>

<table border="1" data-bbox="162 84 1542 220"> <tr> <td data-bbox="162 84 349 115">En faveur</td> <td data-bbox="349 84 1542 115">M. Bentrovato, A. Cannavino, E. Israel, J. Lalla</td> </tr> <tr> <td data-bbox="162 115 349 147">Contre</td> <td data-bbox="349 115 1542 147">J. Ortona, J. Kromida, M. Corsi, S. De Vito, J. Fabian, R. Federico, J. Feldman, P. Mercuri, M. Pietrangelo, T. Speranza, D. Tatone</td> </tr> <tr> <td data-bbox="162 147 349 178">Abstention</td> <td data-bbox="349 147 1542 178"></td> </tr> </table> <p data-bbox="162 252 1542 325">IL EST PROPOSÉ PAR MADAME ROSEMARIE FEDERICO ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit adopté sans modification.</p> <p data-bbox="162 367 1542 399">Vote : 13-1-1. Motion adoptée. (M. A. Cannavino a voté contre et M. M. Bentrovato s'est abstenu)</p> <p data-bbox="1218 430 1542 462" style="text-align: right;"><u>Résolution n° 24-09-10-5</u></p>	En faveur	M. Bentrovato, A. Cannavino, E. Israel, J. Lalla	Contre	J. Ortona, J. Kromida, M. Corsi, S. De Vito, J. Fabian, R. Federico, J. Feldman, P. Mercuri, M. Pietrangelo, T. Speranza, D. Tatone	Abstention	
En faveur	M. Bentrovato, A. Cannavino, E. Israel, J. Lalla					
Contre	J. Ortona, J. Kromida, M. Corsi, S. De Vito, J. Fabian, R. Federico, J. Feldman, P. Mercuri, M. Pietrangelo, T. Speranza, D. Tatone					
Abstention						
<p data-bbox="73 483 105 514">6.</p> <p data-bbox="162 483 406 514"><u>Réunion à huis clos</u></p> <p data-bbox="162 556 812 588"><u>6.1 Motion de suspension et de réunion à huis clos</u></p> <p data-bbox="162 619 1542 661">Sur une motion de M. James Kromida, la réunion est tenue à huis clos à partir de 19 h 32, tous sont en faveur.</p> <p data-bbox="162 693 649 724">Fin de la réunion à huis clos à 20 h 04.</p>						
<p data-bbox="73 756 105 787">7.</p> <p data-bbox="162 756 812 787"><u>Adoption des résolutions de la réunion à huis clos</u></p> <p data-bbox="162 829 1542 892"><u>6.2 Procédure judiciaire concernant le remboursement des frais juridiques engagés conformément à la section 7.7 du Règlement n° 3 de la CSEM</u></p> <p data-bbox="162 924 1542 966">ATTENDU QU'une plainte à l'éthique a été déposée à l'encontre d'un commissaire, dossier numéro 2023-4;</p> <p data-bbox="162 987 1542 1060">ATTENDU QUE la Commission scolaire English-Montréal (ci-après : CSEM) a engagé des frais juridiques pour assurer la défense du commissaire concerné;</p> <p data-bbox="162 1081 1542 1186">ATTENDU QUE le commissaire à l'éthique, M^c Vincent Guida, a rendu une décision concernant la plainte à l'éthique et conclu que le commissaire concerné « ne s'est pas acquitté de bonne foi de ses fonctions relativement à la plainte reçue »;</p> <p data-bbox="162 1207 1542 1375">ATTENDU QUE le conseil des commissaires peut exiger le remboursement des frais juridiques engagés par la CSEM pour la défense d'un commissaire si le commissaire à l'éthique conclut que le commissaire est reconnu coupable d'avoir agi de mauvaise foi dans le contexte d'une plainte à l'éthique, le tout conformément à la section 7.7 du Règlement n° 3 de la CSEM intitulé <i>Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil des commissaires</i>;</p> <p data-bbox="162 1396 893 1438">ATTENDU QUE des discussions ont eu lieu à huis clos;</p> <p data-bbox="162 1459 1542 1606">IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JAMES KROMIDA ET RÉSOLU QUE le conseil des commissaires exige le remboursement des frais juridiques engagés par la Commission scolaire English-Montréal (CSEM) pour assurer la défense du commissaire concerné relativement à la plainte à l'éthique, dossier numéro 2023-4, le tout dans le cadre des discussions tenues à huis clos avec le conseil des commissaires.</p> <p data-bbox="162 1627 1542 1764">IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le conseil des commissaires mandate le cabinet d'avocats ML Avocats s.e.n.c.r.l. pour prendre toutes les mesures nécessaires, y compris l'introduction d'une procédure judiciaire, pour exiger le remboursement des frais juridiques engagés par la CSEM afin d'assurer la défense du commissaire concerné.</p> <p data-bbox="162 1785 1542 1890">IL EST ENCORE DE PLUS RÉSOLU QUE le directeur général soit autorisé à signer tous les documents qui peuvent être requis pour exiger le remboursement des frais juridiques engagés par la CSEM pour la défense du commissaire concerné.</p> <p data-bbox="162 1921 1542 1963">Vote : 12-2-1. Motion adoptée. (M. M. Bentrovato et M. A. Cannavino ont voté contre, et M. J. Lalla s'est abstenu)</p> <p data-bbox="1193 1984 1542 2016" style="text-align: right;"><u>Résolution n° 24-09-10-6.2</u></p>						

8.	<p><u>Adoption des procès-verbaux</u></p> <p><u>8.1 Réunion ordinaire du conseil du 18 juin 2024</u></p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR DANIEL TATONE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil tenue le 18 juin 2024 soit adopté sans modification.</p> <p>Vote : 15-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 24-09-10-8.1</u></p> <p><u>8.2 Réunion extraordinaire du conseil du 9 juillet 2024</u></p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MARIA CORSI ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil tenue le 9 juillet 2024 soit adopté sans modification.</p> <p>Vote : 15-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 24-09-10-8.2</u></p>
9.	<p><u>Affaires relevant des procès-verbaux</u></p> <p>Aucune affaire découlant des procès-verbaux.</p>
10.	<p><u>Rapport du président</u></p> <p>Présentation du président, M. Joe Ortona :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ M. Ortona mentionne que l'année s'est très bien terminée et qu'il a assisté à de nombreuses remises de diplômes, dont il a parlé lors de la dernière réunion. ➤ Nous avons commencé l'année scolaire à l'école Parkdale, où tout le monde a eu l'occasion d'interagir avec les élèves et de partager des expériences et des souvenirs de leur premier jour à l'école. Les élèves étaient tous ravis d'être de retour et heureux d'échanger sur ce qui les emballe cette année.
11.	<p><u>Rapport du directeur général</u></p> <p>Présentation du directeur général, M. Nicholas Katalifos :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Au nom de l'ensemble de l'administration, M. Katalifos a exprimé la volonté de souhaiter le plus grand succès à tous nos partenaires pour la nouvelle année scolaire. Nous savons qu'en unissant nos efforts, nos élèves et notre personnel continueront de connaître du succès. ➤ L'édition d'automne 2024 du journal <i>EMSB Express</i> a été publiée et est actuellement distribuée dans nos écoles. Nous invitons toute la communauté à le lire pour découvrir toutes les merveilleuses choses qui se passent au sein de notre commission scolaire. ➤ Les élections scolaires approchent à grand pas. Les électeurs sur le territoire de la CSEM se rendront aux urnes, le dimanche 3 novembre 2024, pour élire le président ou la présidente ainsi que les commissaires pour toutes les circonscriptions. Nous invitons les parents et les électeurs à consulter notre site Web pour tous les renseignements relatifs aux élections à venir. ➤ Plus de 2 000 élèves de 5^e secondaire prendront part à la 24^e édition de la Foire annuelle des carrières de la Commission scolaire English-Montréal les 23 et 24 octobre, au Centre de carrières St. Pius X. ➤ La Semaine éducation médias se déroulera pendant la semaine du 21 octobre. Cet événement annuel vise à promouvoir l'éducation aux médias numériques d'un bout à l'autre du pays. Tout au long de la semaine, les écoles, les bibliothèques, les musées et les groupes communautaires organiseront des événements et des activités. ➤ Point d'information pour le public : Les animateurs de vie spirituelle et d'engagement communautaire des Services aux élèves sont désormais désignés sous l'appellation « animateurs du développement personnel et de l'engagement communautaire ». ➤ Le MEQ lance le programme Culture et citoyenneté québécoise qui a été offert sur une base facultative dans certaines écoles au cours de l'année scolaire 2023-2024 et sera obligatoire dans toutes les écoles dès 2024-2025, soit l'année en cours. En se renseignant sur la culture et la citoyenneté au Québec, les

	<p>élèves apprendront à évaluer les sources, les informations et les arguments pour identifier les caractéristiques de la culture et de la société québécoise d’aujourd’hui, et pour observer les relations sociales qui y ont cours. Notre bulletin d’information <i>Pleins feux sur Fielding</i> renferme de plus amples informations sur ce nouveau programme.</p> <p>➤ Félicitations à toute l’équipe du Centre d’éducation des adultes John F. Kennedy. Le centre a récemment entrepris une campagne de sensibilisation pour traiter efficacement l’anxiété liée aux mathématiques chez les apprenants adultes. Le centre lance également un programme innovant baptisé Sequoia, conçu pour aider les jeunes adultes qui rencontrent des difficultés en mathématiques de niveau secondaire. Félicitations à toute la direction de l’école et à toute l’équipe du Service de l’EAFP pour la réalisation de ce projet.</p>
12.	<p><u>In Memoriam</u></p> <p><u>12.1 Hommage en septembre 2024</u></p> <p>ATTENDU QUE la commission scolaire valorise l’apport des membres de son personnel;</p> <p>ATTENDU QUE la commission scolaire souhaite prendre officiellement acte du décès de membres de sa grande famille d’employés;</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JOE ORTONA ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ QUE la commission scolaire souligne avec regret le décès de :</p> <p>Anita Gordon, enseignante retraitée, CSEM Thérèse Andreoli Milano, ancienne enseignante, CSEM Mike Shaw, animateur de vie spirituelle retraité, CSEM Nancy Bachleda Verrillo, enseignante retraitée, école secondaire Laurier Macdonald</p> <p>et qu’un message de condoléances soit adressé aux familles endeuillées.</p> <p>Vote : 14-0-0. Motion adoptée. (M. M. Bentrovato absent lors du vote)</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 24-09-10-12.1</u></p>
13.	<p><u>Allocations budgétaires aux écoles et aux centres et mesures du MEQ pour 2024-2025</u></p> <p>ATTENDU QUun comité composé du directeur général, des directions générales adjointes, des directions régionales et sectorielles ainsi que des directions des services a examiné les allocations budgétaires aux écoles et aux centres et les mesures du MEQ pour 2024-2025;</p> <p>ATTENDU QUE le comité consultatif de gestion centrale – comité de répartition des ressources (CCGC-CRR) a pris connaissance de toute la documentation lors de sa réunion du 30 août 2024;</p> <p>ATTENDU QUE certaines allocations ne pourront être déterminées que lorsque l’effectif au 30 septembre 2024 sera connu;</p> <p>ATTENDU QUE le comité consultatif de gestion centrale – comité de répartition des ressources (CCGC-CRR) recommande à la commission scolaire d’approuver les allocations budgétaires aux écoles et aux centres ainsi que la répartition des mesures du MEQ pour 2024-2025, conformément à la documentation soumise à la réunion;</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MADAME ROSEMARIE FEDERICO ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ QUE, tel que recommandé par le comité consultatif de gestion centrale – comité de répartition des ressources (CCGC-CRR), la commission scolaire approuve les allocations budgétaires aux écoles et aux centres ainsi que la répartition des mesures du MEQ pour 2024-2025, conformément à la documentation soumise à la réunion.</p> <p>ET QUE la commission scolaire autorise le directeur général à approuver les allocations budgétaires pour les mesures qui ne pourront être déterminées que lorsque l’effectif au 30 septembre 2024 sera connu, conformément à la documentation soumise lors de la réunion.</p>

ET QUE la commission scolaire autorise le directeur général à approuver les transferts entre écoles au cours de l'année scolaire 2024-2025.

Vote : 15-0-0. Motion adoptée.

Résolution n° 24-09-10-13

14. Résolution concernant les formulaires relatifs à l'exercice du droit de vote

ATTENDU QUE l'une des responsabilités et obligations d'un commissaire est d'encourager les citoyens à s'inscrire sur la liste électorale de la CSEM et à voter lors des élections de la CSEM;

ATTENDU QUE cela représente un point fort de la Commission scolaire English-Montréal;

ATTENDU QUE l'implication et la participation de la communauté sont pertinentes et nécessaires pour faire comprendre au gouvernement l'importance de la CSEM;

ATTENDU QUE chaque commissaire/candidat doit disposer d'une réserve de formulaires, de sorte que lorsqu'un électeur demande à être inscrit sur la liste électorale de la CSEM, ce formulaire soit facilement disponible;

ATTENDU QUE COMMISSION SCOLAIRE ENGLISH-MONTRÉAL doit être inscrit dans la case « commission scolaire »; qu'un x doit être inscrit dans la case « exercer son droit de vote à la commission scolaire »; et que 2024 doit être inscrit dans la case « année » dans le coin inférieur droit du document;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME ELLIE ISRAEL QUE l'administration fournisse à chaque commissaire/candidat autant de formulaires qu'il en demande afin que tous puissent s'acquitter de leur responsabilité et de leur obligation d'inscrire de nombreux électeurs sur le formulaire de demande d'inscription sur la liste électorale.

Amendement déposé par le commissaire Joseph Lalla :

(...)

ATTENDU QUE chaque commissaire/candidat **autorisé par Élections Québec pour l'élection du 3 novembre** doit disposer d'une réserve de formulaires, de sorte que lorsqu'un électeur demande à être inscrit sur la liste électorale de la CSEM, ce formulaire soit facilement disponible;

(...)

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME ELLIE ISRAEL QUE l'administration fournisse à chaque commissaire/candidat **autorisé par Élections Québec pour l'élection du 3 novembre** autant de formulaires qu'il en demande afin que tous puissent s'acquitter de leur responsabilité et de leur obligation d'inscrire de nombreux électeurs sur le formulaire de demande d'inscription sur la liste électorale.

Vote sur l'amendement : 8-7-0. Motion adoptée.

En faveur	J. Ortona, M. Bentravato, A. Cannavino, J. Feldman, E. Israel, J. Lalla, P. Mercuri, D. Tatone
Contre	J. Kromida, M. Corsi, S. De Vito, J. Fabian, R. Federico, M. Pietrangelo, T. Speranza
Abstention	

Vote sur la motion principale, incluant l'amendement : 4-11-0. Motion rejetée.

En faveur	M. Bentravato, A. Cannavino, E. Israel, J. Lalla
Contre	J. Ortona, J. Kromida, M. Corsi, S. De Vito, J. Fabian, R. Federico, J. Feldman, P. Mercuri, M. Pietrangelo, T. Speranza, D. Tatone
Abstention	

Résolution n° 24-09-10-14

15.	<p><u>Dépôt de la décision du commissaire à l'éthique et sanction applicable – CSEM c. Sylvia Lo Bianco</u></p> <p>Dépôt de la décision de M^e Vincent Guida, commissaire à l'éthique, rendue le 27 juin 2024, dans l'affaire CSEM c. Sylvia Lo Bianco.</p> <p>Le président, M. Ortona, lit les sanctions suivantes imposées par le commissaire à l'éthique, M^e Vincent Guida :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) une demande d'excuses publiques; b) une réprimande publique; réprimande écrite lue au cours d'une séance publique du conseil des commissaires.
16.	<p><u>Dépôt de la décision du commissaire à l'éthique et sanction applicable – Agostino Cannavino c. Joe Ortona</u></p> <p>Dépôt de la décision de M^e Vincent Guida, commissaire à l'éthique, rendue le 30 août 2024, dans l'affaire Agostino Cannavino c. Joe Ortona.</p> <p>M. Ortona rappelle à l'ordre M. Cannavino puisqu'il a enfreint les règles du quorum et n'a pas présenté d'excuses publiques conformément aux conclusions du commissaire à l'éthique.</p> <p>M. Julien Feldman, président du comité de gouvernance et d'éthique, lit les sanctions suivantes imposées par le commissaire à l'éthique, M^e Vincent Guida :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) des excuses publiques qui seront lues par le plaignant lors d'une séance publique du conseil des commissaires, conformément à la section 8.8.3 b) du Code d'éthique; b) une réprimande écrite qui sera lue par le président du comité de gouvernance et d'éthique lors d'une séance publique du conseil des commissaires, conformément à la section 8.8.3 c) du Code d'éthique.
17.	<p><u>Rapport annuel des commissaires à l'éthique 2023-2024</u></p> <p>Ce point est présenté à titre d'information.</p>
18.	<p><u>Rapport annuel du responsable du suivi des divulgations 2023-2024</u></p> <p>Ce point est présenté à titre d'information.</p>
19.	<p><u>Calendrier des réunions des comités de gouvernance 2024-2025</u></p> <p>Ce point est présenté à titre d'information.</p>
20.	<p><u>Rapports des comités</u></p> <p><u>20.1 CCSAS (Comité consultatif des services de l'adaptation scolaire)</u></p> <p>Point présenté par la commissaire parent, M^{me} Rosemarie Federico :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Il n'y a pas eu de réunion depuis le dernier rapport. <p><u>20.2 Comité consultatif de transport et sécurité</u></p> <p>Point présenté par le président du comité, M. Pietro Mercuri :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Il n'y a pas eu de réunion depuis le dernier rapport. <p><u>20.3 CPCSEM (Comité de parents de la Commission scolaire English-Montréal)</u></p> <p>Point présenté par la commissaire parent, M^{me} Maria Corsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Il n'y a pas eu de réunion depuis le dernier rapport.

20.4 Comité de gouvernance et d'éthique

Point présenté par le président du comité, M. Julien Feldman :

- Lors de la dernière réunion en juillet, le comité a approuvé la demande de prolongation présentée par le commissaire à l'éthique pour les cas discutés ce soir.

20.5 Comité de vérification

Point présenté par le président du comité, M. Tony Speranza :

- Le comité s'est réuni en juillet pour approuver le budget 2024-2025.

20.6 Comité des ressources humaines

Point présenté par le président du comité, M. Julien Feldman :

- Il n'y a pas eu de réunion depuis le dernier rapport.

20.7 CGTSIM (Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal)

Point présenté par le président et membre représentant au comité, M. Joe Ortona :

- Il n'y a pas eu de réunion depuis le dernier rapport.

20.8 EMSAC (English Montreal Student Advisory Committee)

Point présenté par l'observateur, M. Joseph Lalla :

- Il n'y a pas eu de réunion depuis le dernier rapport.

21. Rapport des commissaires

Point présenté par le commissaire, M. James Kromida :

- Le choix de l'école Parkdale pour la rentrée scolaire fut un privilège. Quelle merveilleuse expérience de voir les visages heureux des élèves et du personnel. M. Kromida a remercié les membres de l'équipe de première ligne pour leur travail remarquable.

Point présenté par le commissaire, M. Joseph Lalla :

- Le 5 septembre, Royal Vale a organisé une journée portes ouvertes couronnée de succès qui a attiré des centaines de parents venus découvrir l'école et ses programmes.
- Le 6 septembre, M. Lalla a pris part à la fête de la rentrée scolaire de Royal Vale. Il y avait énormément de gens, beaucoup de visages heureux, tant chez les enfants que les adultes. Félicitations à l'association foyer-école pour l'organisation de cette activité fort réussie.
- Je tiens à remercier l'ensemble des membres du personnel du centre administratif pour leur travail acharné, jour après jour. J'aimerais remercier tout particulièrement nos enseignants, le personnel scolaire et les directions d'école pour les heures interminables qu'ils consacrent à nos élèves au quotidien afin de s'assurer qu'aucun d'entre eux n'est laissé pour compte.
- Je tiens aussi à remercier les centaines de parents qui donnent de leur temps comme bénévoles dans nos écoles chaque année pour aider à organiser toute une gamme d'activités scolaires et d'activités de financement; ils accompagnent les élèves lors des sorties, se portent volontaires pour les conseils d'établissement et l'association foyer-école, pour ne nommer que ces façons de nous aider. Les parents bénévoles font partie intégrante de notre culture à la CSEM et leur contribution doit être reconnue à chaque occasion.
- Enfin, je tiens à remercier tous les parents dans les écoles de ma circonscription que j'ai l'honneur de représenter et qui m'ont tellement bien soutenu pendant les nombreuses années où j'ai été leur commissaire scolaire.

	<p>Point présenté par le commissaire, M. Julien Feldman :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ M. Julien Feldman a remercié les administrateurs de la commission scolaire pour leur soutien au cours du processus d’inscription des élèves dans nos écoles. <p>Point présenté par le commissaire, M. Jamie Fabian :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ À l’occasion de cette dernière réunion avant les élections, M. Fabian a remercié les membres de l’administration pour leur engagement rigoureux au cours des quatre dernières années. Merci aux directions et au personnel des différentes écoles de la circonscription 4 pour leur excellent travail. M. Fabian a indiqué qu’il ne se représenterait pas, mais qu’il envisage de nouveaux projets au sein de la communauté. <p>Point présenté par le commissaire parent, M. Tony Speranza :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ À l’occasion de cette dernière réunion avant les élections, M. Speranza a remercié plusieurs personnes pour leurs efforts et leur collaboration depuis qu’il est en poste à titre de commissaire parent à la CSEM. <p>Point présenté par la Commissaire, M^{me} Sophie De Vito :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ À l’occasion de cette dernière réunion avant les élections, M^{me} De Vito a remercié l’administration ainsi que ses collègues durant son mandat à titre de commissaire ces quatre dernières années. <p>Point présenté par le commissaire parent, M. Daniel Tatone :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ À l’occasion de cette dernière réunion avant les élections, M. Tatone a exprimé sa reconnaissance et sa gratitude pour avoir eu l’opportunité d’être commissaire parent au cours des quatre dernières années.
22.	<p><u>Rapport de la réunion du comité exécutif du 18 juin 2024</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Achats regroupés – Centre de services scolaire de la Pointe-de-l’Île (CSSPI) – Achat de produits laitiers
23.	<p><u>Sujets divers</u></p> <p>Aucun</p>
24.	<p><u>Clôture de la réunion</u></p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MARIO PIETRANGELO ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ QUE la séance soit levée à 21 h 10.</p> <p>Vote : 15-0-0. Motion adoptée.</p> <p style="text-align: right;"><u>Résolution n° 24-09-10-24</u></p>
	<p>Signé à Montréal, _____</p> <p>_____</p> <p>M. Joe Ortona, président</p> <p style="text-align: right;">_____</p> <p style="text-align: right;">M^e Nathalie Lauzière, secrétaire générale</p>